

S.O.S - Esclaves

Tel 222 640 83 97

BP 43 02 NOUAKCHOTT

Mauritanie

Centre de l'O.M.C.T.

Présence auprès de la CADHP

Reçu n° PT/DAPLP/SLP du 17/05/05

Récépissé



منظمة نجدة العبيد

الهاتف: 222 640 83 97

ص. بريد: 4302 نواكشوط

موريتانيا

عضوي في المنظمة الدولية ضد التعذيب

مراقب لدي اللجنة الإفريقية لحقوق الإنسان والشعوب

L'Etat mauritanien tolère l'esclavage
Le cas du PK13/ 14 Rosso

Note d'alerte, octobre 2010

Depuis le dimanche 3 octobre 2010, un seul sujet occupe toutes les discussions à Rosso, au sud du pays, sur la frontière fluviale avec le Sénégal : un cas d'esclavage a été découvert, au quartier PK 13, dans la collectivité des Oulad Begnoug, dits Trarza Noirs. Les faits sont imputés au sieur Yedaly Ould Veyjeh et sa famille. Leur victime est une jeune femme du nom d'Aichetou Mint M'



Bareck, avec ses 8 enfants dont 3 repartis entre certains membres de la famille des maîtres ; ainsi, les Ehel Veyjeh et les Ehl Elhadj se partagent la propriété et l'usufruit - au même titre que les têtes de bétail - de 6 personnes, sur un total de 11, les 5 autres en bas âge, donc improductifs.

La découverte du cas résulte d'un incident domestique ; ainsi, Mabrouka l'une des filles d'Aichetou, esclave depuis toujours, a refusé d'obéir à sa maîtresse malade pour les soins de qui elle était spécialement affectée ; la jeune servante, excédée du régime de brimades et de l'excès de travail, s'est permis d'injurier la dame. Alors cette dernière fait appel au chef de famille, Yedaly Ould Veyjeh, afin qu'il appliquât la correction requise par la gravité de la faute.

1. Le déclenchement

Après avoir subi le châtement physique, l'esclave, malmenée et humiliée, prit la fuite, à la recherche de refuge ; dans sa quête éperdue et panique, elle croise le chemin des militants anti-esclavagistes qui alertent les ONG de droits humains. Le Président de l'Initiative pour la Résurgence Abolitionniste (IRA) s'est déplacé pour alerter les autorités administratives ; le président de SOS-Esclaves a dépêché un avocat aux fins d'assister les victimes, surtout les enfants, sur le point de leur déposition à la police. SOS-Esclaves a mobilisé son seul véhicule dédié à l'assistance urgente aux

victimes, assurant ainsi les différents déplacements des esclaves et le transport de leurs effets, toutes démarches accomplies en présence de la police. Depuis lors, Aichetou et ses 8 enfants, retirées de



leurs maîtres par les autorités, sont hébergés chez un militant de SOS-Esclaves en attendant l'épilogue judiciaire. Ils vivent dans un dénuement total, à l'image de centaines d'autres victimes « libérées », l'Etat n'ayant consenti aucun geste, même pas de compassion, à leur endroit. Et comme d'usage jurisprudentiel dans le pays, les médias publics ignorent l'évènement, l'administration s'empresse de l'étouffer et le juge reste, aux abonnés, absent. Aujourd'hui, les victimes survivent grâce à l'inventivité du mouvement

anti esclavagiste, en plus de quelques contributions volontaires.

2. L'épilogue

Si, aujourd'hui, Mr Mohamed Ould Yedaly, dit Gourgui, soutient que «*la question de l'esclavage appartient au passé*», c'est pour disculper sa famille. Son droit de réponse, sur le site « Cridem », n'est en fait qu'un moyen d'essayer de camoufler la vérité en jetant la poudre aux yeux du public.

L'allégation d'un contentieux de voisinage ne tient pas ; Mabrouka, enfant mineur, s'est brulée, au domicile de tiers, alors qu'elle travaillait à leur service, sans rémunération, comme l'atteste l'absence de contrat. Comment justifier, aussi, que Yedaly Ould Veyjeh, âgé de plus de 65 ans, se déplace, à deux reprise, pour venir infliger, à Moyna Mint Bilal ,des châtimts corporels quand elle désobéissait à sa sœur Maghlaha Mint Veyjeuh dite Foyliha et lui rendait ses insultes ?!! Pourquoi les enfants d'Aïchetou n'ont pas été scolarisés, comme ceux de ses prétendus employeurs-voisins !!!!Pourquoi en a-t-on arraché quelques uns pour les placer chez les différents membres de cette famille ?



3. Le problème

Interrogé par nos soins, Boubacar Messaoud, Président de SOS-Esclaves se prononce, à l'abri de toute ambiguïté:« *Dans la tribu Oulad Begnioug dont je suis membre, il existe encore des familles dont notamment les Ehl Veyjeh, propriétaires d'esclaves par ascendance qui*

continuent à les servir, d'une ligne à la suivante. Oulad Begnioug, fuit du métissage culturel, se composent essentiellement de Hratine, Peuls et Wolof, tous devenus maures par assimilation. Dans cette tribu nous connaissons tous, parmi nous, ceux qui possèdent encore des esclaves, ceux qui n'ont jamais eu, comme ceux qui acceptent encore de servir leurs propriétaires sans se plaindre. Face au déni de l'esclavage, organisé et encouragé par les autorités à tous les niveaux, nous ne pouvons intervenir que lorsqu'une victime sollicite notre aide, comme dans le cas d'espèce.

Conclusion

Il est à noter qu'une délégation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme a séjourné à Rosso où elle a rencontré les autorités administratives, les esclaves, les maîtres et les représentants locaux des O.N .G de droit de l'Homme. Hélas, il y a peu à en espérer, compte-tenu des précédents d'occultation systématique des pratiques d'esclavage, politique quasi officielle de l'Administration et du sommet de l'Etat que dirigent des descendants d'anciens maîtres dont la solidarité compacte entretient le silence autour du crime.

SOS Esclaves Mauritanie

Rosso le 28 Octobre 2010

Annexe : Liste des victimes, après enquête et recoupements

1. Aïchetou Mint M'Bareck, environ 34 ans
2. Moyna Mint Bilal 20 ans environ
3. Mabrouka Mint Bilal, 16 ans
4. Tayfour Ould Bilal, 14 ans
5. Salma Mint Bilal, 10 ans
6. Mamma Mint Bilal, 9 ans
7. Minetou Mint Bilal, 7 ans
8. Limam Ould Bilal 14 mois
9. Moyna Mint M'Bareck, 40 ans
10. Mohamed Ould Cheybany, 2ans
11. Mohamed Ould Taleb, 16 ans